

Résolution du Conseil de Gestion de l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique latine (17 février 2016)

Le Conseil de Gestion de l'IHEAL, réuni en formation plénière le 17 février 2016 au 28 rue Saint-Guillaume (salle Lévy-Ullmann) à partir de 17h30, rappelle son intérêt ancien pour le projet d'implantation sur le Campus Condorcet d'Aubervilliers qui lui permettrait de trouver une réponse satisfaisante aux problèmes immobiliers (saturation de la Bibliothèque Pierre Monbeig, sur-occupation des bureaux des chercheurs du CREDA – UMR 7227, des enseignants-chercheurs et des personnels administratifs, absence de lieu de travail pour les étudiants, etc.) auxquels l'IHEAL est confronté. La résolution votée par le Conseil de Gestion le 16 novembre 2011 traduisait cet intérêt pour le projet tel qu'il avait été présenté à l'époque (voir annexe 2 ci-dessous) et cet intérêt demeure.

Quatre ans et trois mois plus tard, cinq jours avant le vote par le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 de la « Convention d'occupation relative au site d'Aubervilliers du Campus Condorcet », le Conseil de Gestion de l'IHEAL rappelle qu'il n'a pas vocation à s'exprimer sur les dispositions financières relatives à ce document. Toutefois, il souhaite exprimer de très vives inquiétudes sur les points suivants qui sont pour l'instant demeurés sans réponse :

- 1) L'absence totale de dispositions relatives aux personnels administratifs relevant de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 qui ne souhaiteraient pas rejoindre le Campus Condorcet ou des personnels de la Bibliothèque Pierre Monbeig qui changeront de tutelle lorsqu'ils seront intégrés au Grand Equipement Documentaire, ainsi que de dispositions d'accompagnement au changement, génère de très fortes préoccupations au sein de tous les personnels et laisse planer de nombreux doutes sur le fonctionnement futur de l'IHEAL.
- 2) L'impossibilité pour l'IHEAL de jouir, sur le Campus Condorcet, de salles d'enseignement dédiées tout au long des semestres est incompatible avec les exigences liées aux enseignements dispensés au niveau de la licence et du master – au contraire de la plupart des membres fondateurs du Campus Condorcet qui n'assurent que des activités de type séminarial. Afin d'assurer dans de bonnes conditions ses missions de service public d'enseignement supérieur, l'IHEAL a impérativement besoin d'un accès stable, régulier et garanti à plusieurs salles.
- 3) Très attaché au statut de composante de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 qui est celui de l'IHEAL en tant qu'institut régi par l'article L 713-9 du Code de l'Education, le Conseil de Gestion s'inquiète de la juxtaposition des appartenances de l'IHEAL à partir de 2019 entre l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 implantée sur le nouveau site Nation-Picpus, la COMUE Université Sorbonne Paris Cité et l'établissement public Campus Condorcet d'autant que l'éloignement physique entre Aubervilliers et le site Nation-Picpus entraînera d'importantes difficultés d'organisation pour la licence et le master « Etudes internationales », faisant peser des menaces sur l'intégration de l'IHEAL au sein de l'Université.

Enfin, le Conseil de Gestion relève que les coûts et possibles surcoûts engendrés par le transfert de l'IHEAL vers le Campus Condorcet pourraient, à moyen ou long terme, poser des difficultés budgétaires, tant à l'IHEAL qu'à Paris 3.

Après un vote à bulletin secret, cette résolution a été votée à l'unanimité des membres présents ou représentés (suffrages exprimés : 14 / oui : 14 / non : 0).

Le président du Conseil de Gestion,
M. Stéphane Witkowski



Annexe 1 – Liste de présence

Membres du Conseil de Gestion

Présents : V. Paiva (collège Usagers), C. Goirand (collège A), A. Le Gourriérec (personnalité extérieure), E. Lenoël (collège Usagers), M.-L. Geoffray (collège B), L. Lucas (collège BIATSS), B. Bonnenfant (collège B), R. Fregosi (collège B), S. Velut (collège A), S. Witkowski (personnalité extérieure).

Représentés : R. Ornelas (collège BIATSS), H. William (collège BIATSS), B. de Largentaye (personnalité extérieure), N. Fayette (collège Usagers).

Absents : F.-M. Le Tourneau (collège A), C. Montalvino (personnalité extérieure), C. Lavrard-Meyer (personnalité extérieure). Un siège est actuellement vacant parmi les personnalités extérieures .

Invités (non votants) : Olivier Compagnon en tant que directeur de l'IHEAL ; Stéphanie Robert (assistante de direction de l'IHEAL) et Marianne Fauchereau (responsable administrative de l'IHEAL) en tant que secrétaires de séance.

Annexe 2 – Résolution du 16 novembre 2011

« Le Conseil de gestion réuni le mercredi 16 novembre 2011 en salle des Commissions à l'IHEAL rappelle l'exiguïté des locaux de la rue Saint-Guillaume qui empêche tout développement et entrave considérablement son bon fonctionnement. En conséquence, il donne un avis favorable à l'idée d'une implantation de l'IHEAL sur le Campus Condorcet, si se concrétise ce projet de constitution d'un grand pôle de SHS au nord de Paris. Il souhaite donc vivement que Paris 3 entre dans la Fondation Condorcet, afin d'être partie prenante à la réalisation de ce projet. »

Annexe 3 – Nombre d'étudiants à l'IHEAL lors de l'année universitaire 2015-2016 (hors majeure de L3 « Etudes internationales » et mineures de L1 et L2 « Etudes internationales »)

Master 1 : 88

Master 2 professionnel : 70

Master 2 recherche : 68

Diplôme d'Etudes Latino-Américaines : 19

Doctorats : 105

Total : 350